



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT PERMET LA PROTECTION À PERPÉTUITÉ DE 20 HECTARES EN BORDURE DU LAC BROMPTON

Racine, QC (22 juin 2022) – Corridor appalachien est fier d’annoncer la concrétisation de son premier projet de conservation à perpétuité dans le secteur du lac Brompton. Le terrain, d’une superficie de 20,3 hectares, est situé sur la rive nord-ouest du lac Brompton dans la municipalité de Racine, en Estrie. Ce projet d’acquisition a été rendu possible grâce à la participation des gouvernements provincial et fédéral, et bonifié par une mobilisation citoyenne exemplaire qui a donné à Corridor appalachien l’impulsion nécessaire pour réaliser cette transaction.

La toute nouvelle « Aire protégée du ruisseau Ely » est limitrophe au projet d’agrandissement du parc national du Mont-Orford, au nord-ouest, et située au sein d’un noyau d’habitats de près de 3 000 ha identifié sur le territoire d’action de Corridor appalachien. Le ruisseau Ely prend sa source au cœur du projet d’agrandissement du parc national du Mont-Orford et traverse la propriété ciblée pour se déverser dans le lac Brompton. La conservation à perpétuité de la propriété permet ainsi d’améliorer la connectivité écologique entre le projet d’agrandissement du parc national et le lac Brompton.

« Toute notre équipe se réjouit de la réalisation de cet important projet, surtout dans le contexte difficile du marché immobilier en hausse, où les organismes de conservation comme le nôtre sont dans une course contre la montre pour protéger la nature pour des raisons écologiques et face à la nécessité de s’adapter aux changements climatiques, souligne Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien. Sans l’élan des citoyens et de nos partenaires financiers, nous n’aurions pas été en mesure de protéger cette richesse écologique », ajoute-t-elle.

LA CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES DE MARIANHILL REDONNE À LA NATURE UN JOYAU QU’ILS ONT CONSERVÉ PENDANT PLUS DE 70 ANS

La congrégation des Missionnaires de Mariannahill a acquis la propriété en 1951 dans le but d’en faire un lieu de retraite ressourçant en pleine nature. Le groupe a toutefois exprimé son intention de s’en départir l’an dernier. Compte tenu de son zonage blanc et de son statut hautement prisé parmi les derniers terrains vierges en bordure du lac, la propriété était fortement convoitée pour des fins de développement immobilier.

Corridor appalachien a dû faire preuve d’une grande rapidité et de créativité afin de boucler le montage financier requis pour concrétiser le projet, qui représente un investissement en conservation de près de 1,1 M\$. Une mobilisation citoyenne exemplaire, à la hauteur de 250 000 \$, a entre autres permis d’accélérer l’acquisition de la propriété.

« Nous sommes reconnaissants que la congrégation Mariannahill ait choisi la voie de la conservation et que plusieurs bailleurs de fonds se soient joints à nous afin de saisir l’opportunité de protéger pour toujours ce précieux joyau écologique », souligne madame Lelièvre, qui est à la tête de l’organisme de conservation depuis 15 ans.

DES GAINS POUR LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE, LES ESPÈCES EN SITUATION PRÉCAIRE ET LA QUALITÉ DE L’EAU

Le terrain est composé de communautés forestières matures avec des érablières rouges, des érablières sucrières, ainsi que des marécages, des marais et des milieux naturels riverains au lac Brompton ainsi qu’une portion d’eau libre.



« Sur le plan des espèces en situation précaire présentes sur le terrain, on note des habitats de la salamandre sombre du Nord, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable et de la salamandre pourpre, désignée vulnérable au Québec. Le terrain abrite également des habitats propices pour différentes espèces de tortues, lesquelles détiennent un statut particulier au Québec et au Canada », explique Clément Robidoux, directeur de la conservation chez Corridor appalachien.

« En plus d'augmenter la connectivité écologique de ce secteur et d'améliorer les conditions pour certaines espèces en situation précaire, la protection des milieux humides riverains du lac Brompton permettent aussi d'assurer le maintien de la qualité de l'eau de ce lac, » conclut le biologiste.

DE NOUVEAUX PARTENAIRES PERMETTENT UN INVESTISSEMENT DE 1,1 M\$ POUR LA NATURE ET LES COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de ce projet, Corridor appalachien tient à remercier tout spécialement le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, qui a octroyé une aide financière de plus de 53 millions de dollars sur quatre ans à Conservation de la nature Canada pour son Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN), lequel a permis d'assurer près de 50 % des coûts du projet.

« Nos partenariats avec les organismes de conservation tels que Corridor appalachien permettent au gouvernement du Québec d'accélérer le rythme de protection des milieux naturels et des espèces en situation précaire. C'est un apport inestimable, particulièrement dans le sud du Québec, où les pressions de développement sont les plus grandes, et où la biodiversité est la plus riche. Je tiens à souligner la mobilisation citoyenne dans ce projet. C'est la preuve que nous pouvons tous faire une différence », a tenu à souligner le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Benoit Charette.

Environnement et Changement climatique Canada a aussi contribué au projet par l'entremise du programme Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril du Fonds de la nature du Canada.

L'ampleur et les courts délais du projet ont requis la participation de nouveaux partenaires de conservation pour Corridor appalachien, soit Canards Illimités Canada et l'Association pour la protection du lac Brompton (APLB).

« Canards Illimités est extrêmement fier d'être partenaire de cette acquisition, partage Sébastien Rioux, directeur des opérations provinciales du Québec chez Canards Illimités Canada. La protection des milieux humides et des milieux naturels de la propriété permettra de rendre de multiples services écologiques à la population, comme la captation du carbone, l'approvisionnement en eau et la protection contre les inondations. Dans un contexte où 70% des milieux humides de certaines régions habitées du sud du Québec ont disparu à ce jour, la protection de ces habitats parmi les plus riches de la planète revêt une importance capitale pour les générations actuelles et futures», ajoute-t-il.

Pour Denis Mercier, président de l'APLB, « la concrétisation de ce projet de conservation dans un milieu de grande biodiversité menacée par des projets de développement est gagnant-gagnant pour notre communauté et s'inscrit directement dans la mission de notre association. La mobilisation citoyenne pour amasser la contribution locale a été exceptionnelle et démontre à quel point notre communauté a la santé du lac à cœur. Notre organisme est fier d'avoir appuyé la démarche de Corridor appalachien et nous envisageons de poursuivre sur cet élan avec de nouveaux projets pour continuer à assurer la pérennité de l'héritage naturel exceptionnel du lac Brompton pour les générations présentes et futures », ajoute-t-il.

La municipalité de Racine, où est située la propriété, a aussi participé financièrement au projet.



« Le conseil municipal et moi-même sommes heureux d’avoir pu participer à l’acquisition pour la protection de cette propriété, souligne le maire, Mario Côté. La préservation de ce patrimoine naturel sera un héritage inestimable pour les générations à venir ».

- 30 -

À PROPOS

Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN)

Le PPMN est une subvention de plus de 53 millions de dollars échelonnée sur quatre ans, accordée par le ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à Conservation de la nature Canada (CNC). Il prévoit, par l’établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d’initiatives en vue d’assurer la protection de milieux naturels d’intérêt. Le PPMN vise ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d’aires protégées situées en terres privées. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=4407>

Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril du Fonds de la nature du Canada

L’initiative nommée Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril du Fonds de la nature du Canada est une initiative de financement de 15,6 millions de dollars d’une durée de quatre ans qui relève d’Environnement et Changement climatique Canada. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique.html>

Canards Illimités Canada

[Canards Illimités Canada \(CIC\)](https://www.canards.ca/) est le chef de file de la conservation des milieux humides. À titre d’organisme de bienfaisance enregistré, CIC travaille en collaboration avec le gouvernement, l’industrie, des organismes à but non lucratif et des propriétaires fonciers à la conservation des milieux humides essentiels à la sauvagine, à la faune et à l’environnement. <https://www.canards.ca/>

Corridor appalachien

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif fêtant ses 20 ans en 2022. Sa mission est de protéger les milieux naturels et la biodiversité de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l’écologie de la région, dans une perspective de développement durable. Un total de 17 organisations locales sont membres affiliés de Corridor appalachien et ensemble, ils contribuent à accélérer et augmenter les projets de conservation réalisés sur le territoire. Depuis le début de ses activités, l’étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires est maintenant de plus de 15 600 hectares – soit l’équivalent de la superficie de la ville de Granby. www.corridorappalachien.ca

CONTACT

Frédérique Vuillermoz
Coordonnatrice des communications
Corridor appalachien
frederique.vuillermoz@corridorappalachien.ca
Cell : 450-543-4999